



MOUSSY-LE-VIEUX

EDITO

N° 01
décembre
2022

Magazine d'informations municipales - www.moussy-le-vieux.fr - Email : mairie@moussylevieux.fr
Mairie Place Marcel Hatier 77230 MOUSSY-LE-VIEUX ☎ 01.60.03.43.06

Chers administrés,

Les fêtes de fin d'année approchent et avec elles, une conjoncture des plus morose. Le budget, que nous voterons en mars prochain, est déjà à l'étude et l'avenir n'est pas rose.

Des décisions graves sont à prendre et nous les prendrons.

D'ores et déjà, on peut affirmer que la totalité du budget suffira à peine à couvrir les frais de fonctionnement (donc pas d'investissement).

Une des raisons de nos difficultés est l'augmentation importante des coûts de l'énergie qui sont multipliés par 4. A titre d'exemple, la facture d'électricité de 100 000.00 € pour l'année 2022 sera de 400 000.00 € en 2023.

La solution de facilité, pour « arrondir » le budget, eut été d'augmenter les taxes et les impôts alors que nous subissons déjà l'inflation de plein fouet. (C'est pourtant la solution adoptée par la majorité des communes).

Nous y serons peut-être contraints mais le moment n'est pas encore venu.

Nous avons, dans un premier temps, décidé de réaliser des économies partout où il était possible d'en faire. Nous allons serrer la ceinture de plusieurs crans, il le faut nous n'avons guère le choix.

Quelques exemples :

Eclairage public.

Certaines communes voisines seront dans l'obscurité de 23h à 5h du matin. Nous avons préféré diminuer l'intensité de l'éclairage de 50 % et nous équiper de « LED » moins énergivores. (Déjà réalisé sur 1/3 de la commune, les 2/3 restants en attente des obtentions de subventions).

Illuminations de Noël :

C'est très regrettable mais nous en serons privés cette année.

Chauffage des locaux :

Nous allons appliquer les températures prescrites par le gouvernement.

Associations :

Nous ne les aiderons pas autant que les années précédentes. Elles le savent et vont prendre leurs responsabilités.

CCAS :

Nous continuerons à aider les familles dans le besoin. En revanche, les rencontres festives et bien agréables avec les anciens sont supprimées.

Les vœux de la municipalité et son apéritif dînatoire sont annulés.

Photocopies :

L'école, le centre de loisirs et la mairie sont « invités » à faire des économies drastiques d'impression.

Le bulletin municipal :

« La vie à Moussy » ne sera plus édité. Nous vous invitons à vous inscrire à la newsletter de la mairie : <https://www.moussy-le-vieux.fr>

Cette liste de privations n'est pas exhaustive. D'autres décisions seront prises tout au long de l'année.

Après tous ces propos pessimistes, il me reste à vous souhaiter, malgré tout, de très belles fêtes de fin d'année.

Armand JACQUEMIN
Maire de Moussy le Vieux